

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 339-CX-1457

concernant l'engagement d'un commis aux ressources informationnelles au campus de Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de commis aux ressources informationnelles au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Nicolas Bertrand à titre de commis aux ressources informationnelles au campus de Saint-Jérôme à compter du 22 juin 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Nicolas Bertrand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 339-CX-1458

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Denise Jean à titre de secrétaire de direction au Service des ressources humaines à compter du 22 juin 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Denise Jean.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 339-CX-1459

concernant l'approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université de Gunadarma (Jakarta, Indonésie)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de protocole d'entente cadre de coopération avec l'Université de Gunadarma (Jakarta, Indonésie);

ATTENDU les échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre du 19 avril 2010 avec les membres de la délégation d'universitaires en provenance de l'Université de Gunadarma;

ATTENDU la collaboration déjà engagée depuis près de deux années avec l'Université de Gunadarma en matière d'accueil de stagiaires;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université de Gunadarma (Jakarta, Indonésie) et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de cette entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 339-CX-1460

concernant l'adjudication du contrat pour la fourniture de services en plomberie

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le site SÉAO du 4 juin 2010 au 21 juin 2010 conformément aux directives de la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les soumissions qui ont été déposées à la division des approvisionnements;

ATTENDU l'analyse et la recommandation du Service des terrains et bâtiments et de la division des approvisionnements de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que la compagnie AV-TECH INC. a soumis le meilleur prix;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de fourniture de services en plomberie pour les immeubles de l'Université situés à Gatineau à la compagnie AV-TECH INC. Le contrat débutera le 1^{er} juillet 2010 et prendra fin automatiquement à l'arrivée de la première éventualité, soit l'épuisement de la limite de responsabilité financière (225 000 \$) ou le 30 avril 2013;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 339-CX-1461

concernant la nomination d'une personne pour représenter l'Université au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des petits

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le bail emphytéotique intervenu entre l'Université du Québec en Outaouais et le Centre de la Petite enfance (CPE) l'Univers des petits afin de permettre d'y ériger, dans le périmètre de l'Université, le bâtiment abritant le Centre;

ATTENDU la résolution 89-0009-AG du Centre de la Petite enfance (CPE) l'Univers des petits qui prévoit qu'un siège d'administrateur sur le conseil d'administration du CPE est réservé à un représentant de l'Université;

ATTENDU la résolution 266-CX-1169 du comité exécutif par laquelle était désignée madame Martine Deschênes en tant que représentante de l'Université pour siéger sur le conseil d'administration du CPE;

ATTENDU la décision de madame Martine Deschênes de démissionner, à la moitié de son mandat de deux ans, après avoir siégé 13 ans à ce titre;

ATTENDU la pertinence de maintenir la représentation de l'Université au sein de ce conseil;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources de désigner à ce titre madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources, comme représentante de l'Université;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉSIGNER madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources, comme représentante de l'Université au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des petits pour un mandat de deux (2) ans à compter du 1^{er} septembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 339-CX-1462

concernant l'achat d'un Microscope de Force Atomique dans le cadre du projet FCI intitulé « Infrastructure for « Laboratory-on-the-fiber » Photonic Sensor Research and Development »

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le versement d'une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation pour l'acquisition d'une infrastructure de recherche;

ATTENDU la recommandation du responsable des approvisionnements concernant l'adjudication d'un contrat d'achat;

ATTENDU la dérogation de la politique d'achat signée par le vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU l'article 5.3.3 c du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à autoriser la demande d'achat relative à l'achat de l'équipement appelé «Atomic Force Microscope» auprès de la compagnie Systems for Research Inc. pour un montant de 126 820,00 \$ CDN avant taxes, dans le cadre de la subvention versée par la FCI pour le projet «Infrastructure for « Laboratory-on-the-fiber » Photonic Sensor Research and Development»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général